

DES ATELIERS NUMÉRIQUES DANS VOTRE COMMUNE

Vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches administratives en ligne ? Vous souhaitez apprendre à manipuler une tablette ou découvrir des outils innovants ?

Avec le soutien des conseillers numériques du Conseil Départemental, votre commune met en place des ateliers de formation dans le domaine du numérique.

La mairie vous donne rendez-vous le 17 janvier 2024 pour une réunion d'information afin répondre à vos questions et procéder à vos inscriptions.

RENSEIGNEMENTS :

mairie@daix.fr



Les principaux ateliers* :

DÉMARCHES EN LIGNE

- Plateforme Ameli.fr : la sécurité social en ligne
- Ouvrir et gérer son dossier de retraite (CNAF/CARSAT) en ligne
- Gérer ses droits et allocations (CAF...) en ligne
- Déclarer ses revenus en ligne et découvrir les services
- Pôle Emploi: faire ses déclarations en ligne
- Gérer son abonnement et ses factures d'électricité/gaz en ligne

SUR ORDINATEUR

- Premiers pas : la souris et le clavier
- Internet : fonctionnement et outils de navigation web
- Fichiers, dossiers et chemin d'accès
- Envoyer, recevoir et gérer ses emails
- Traitement de texte : découverte et utilisation de base

SUR SMARTPHONE

- Utilisation de base : réglages, tactile, applications et stores
- Manier l'appareil photo et scanner un QR code
- Scanner un document et le transformer en PDF
- Partager un contact/une photo

***Cette liste est non exhaustive.**

Vous pouvez trouver la liste complète des ateliers auprès de la mairie de Bligny-lès-Beaune ou de l'association Foyer Rural.

Si votre besoin ne figure pas dans cet inventaire, n'hésitez pas à leur en faire part.

Les conseillers numériques du Conseil Départemental s'adapteront à vos demandes.

